FORMATION EN PRÉSENTIEL

# AIPR ENCADRANT - FORMATION + EXAMEN

Dernière mise à jour le 12/11/2024.

## OBJECTIF

Obtenir l'attestation de compétences AIPR Encadrant

## COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau
- Maîtriser les enjeux de la réglementation anti-endommagement de réseaux
- Maîtriser les contraintes spécifiques concernant les travaux urgents ainsi que toutes les mesures à appliquer en cas d'accident
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux
- Connaitre les diverses responsabilités des acteurs ainsi que les sanctions encourues en cas de manquement au cadre législatif
- Connaitre parfaitement les consignes et les conditions qui peuvent conduire à un arrêt de chantier
- Identifier une situation à risque ou non conforme et alerter, si besoin, le responsable de projet
- Etre en capacité d'appliquer les procédures quant aux Déclarations de travaux indispensables avant et au moment de les commencer.

| | |
|---|---|
| **Tarif** | **150** € HT<br>par participant |
| **Réf.** | **PRO-000004** |
| **Contact** | 0524285660<br>contact@cofas.fr<br>www.cofas.fr |

## PUBLIC CONCERNÉ

Conducteur de travaux, chef d'équipe, dessinateur

## PRÉ-REQUIS

- Aucun

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité

## MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Support théorique multimédia

## MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation en présentiel

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation. Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à b.cazaubon@cofas.fr

| Niveau | Modalité | Effectif par session | Durée |
|---|---|---|---|
| **Autres formations professionnelles continues** | **Présentiel** | **1 mini > 10 maxi** | **7 heures / 1 jour(s)** |

# PROGRAMME

**CONTEXTE ET REGLEMENTATION**

- Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- Les obligations des différents acteurs.
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT, DT-DICT conjointe, ATU).
- Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux.
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables.

**LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER**

- Les documents nécessaires sur un chantier.
- Les piquetages et marquages au sol.
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux.
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier.
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

**SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION**

- Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les différentes classes de plan
- Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

**TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX**

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- L'apport éventuel des exploitants
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier .

**EN CAS D'ANOMALIE**

- Mesures à respecter en cas d'accident.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

| INTERVENANT(S) | ÉVALUATION | ATTRIBUTION FINALE |
|---|---|---|
| Formateur spécialisé | QCM AIPR Encadrant | Attestation de compétences AIPR |

## MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de Test AIPR - Opérateur / Encadrant / Concepteur